



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

train

Question écrite n° 45030

Texte de la question

M. Jean-Sébastien Vialatte attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les dysfonctionnements fréquents qui affectent le transport des voyageurs sur la ligne J du Transilien entre Ermont-Eaubonne et la gare Saint-Lazare. En effet, presque quotidiennement des suppressions de trains aux heures de pointe sont la cause de retards et d'énervement tant pour les usagers-clients que pour les conducteurs. Le report des voyageurs sur les seuls trains fonctionnant a, bien évidemment, des conséquences sur les conditions de transports, sur la sécurité et sur la ponctualité qui n'est plus assurée. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons précises de ces suppressions de trains et les mesures urgentes que comptent mettre en place le Syndicat des transports d'Ile-de-France et la Région pour faire en sorte que ces incidents de trains deviennent des exceptions.

Texte de la réponse

La ponctualité de la ligne J s'est dégradée depuis 2012. Elle s'établit à 85,8 % au premier trimestre 2014 et à 88,6 % sur la seule branche Gare Saint-Lazare/Ermont-Eaubonne. Ces valeurs demeurent sensiblement éloignées de l'objectif de 94 % assigné par le STIF. Les difficultés rencontrées sur cette ligne proviennent, essentiellement, du parc vieillissant de trains ainsi que des actes de malveillance. Pour remédier à cette situation et redresser la tendance, la SNCF procède au remplacement du matériel roulant obsolète et met en oeuvre des actions de prévention. En ce qui concerne le parc de matériel roulant, la ligne J va accueillir, sur les axes Paris/Ermont-Eaubonne et Paris/Pontoise, le Francilien, nouveau train d'Île-de-France. Ce matériel adapté à des trajets courts a une capacité d'emport plus importante que les rames de type RIB-RIO qui assurent encore les dessertes omnibus actuelles et qui connaissent des défaillances liées à leur ancienneté, amenant à la suppression de certains trains. Ces dernières seront entièrement remplacées sur la ligne J d'ici fin 2015. Les actes de malveillance et les intrusions sur les voies d'une part ou, sur la ligne J en particulier, l'utilisation abusive des signaux d'alarme et le blocage des portes, sont d'importantes causes d'irrégularité. Les réponses immédiates pouvant être apportées aux premiers consistent à mettre en place, au-delà de l'installation progressive de dispositifs de vidéosurveillances, des grillages le long des voies ainsi que des systèmes de repérage dans les tunnels. Pour les seconds, étant constaté que bien souvent les dégradations d'installations sont le fait d'auteurs ne réalisant pas les conséquences potentielles sur la sécurité de leurs méfaits, la SNCF, en collaboration étroite avec les forces de police, intervient dans les établissements scolaires des secteurs, particulièrement touchés par ces phénomènes, pour faire de la prévention et de la pédagogie auprès des élèves. D'une manière plus générale, d'importants travaux d'infrastructure pour améliorer le fonctionnement du réseau des transports franciliens ont été lancés. Avec la réalisation du « Nouveau Grand Paris », plan qui regroupe le Grand Paris Express et le plan de mobilisation, le Gouvernement, avec la région Île-de-France et les collectivités franciliennes, a décidé de s'engager pour mettre fin à la saturation du réseau, désenclaver les territoires et stimuler l'économie régionale. 7 milliards d'euros doivent aussi être mobilisés pour améliorer les transports du quotidien sur la période 2013-2017, soit près du triple de la période précédente. Sur cette base, un protocole

avec la région Île-de-France a été signé le 19 juillet 2013. En complément de cet effort sans précédent, la SNCF et RFF, dans le cadre du « Programme de fiabilité Île-de-France 2014-2020 » lancé le 29 janvier dernier, ont décidé d'accélérer le rythme de renouvellement et de modernisation du réseau ferroviaire francilien, ancien et saturé, avec l'affectation, en 2014, de 1 milliard d'euros, ce qui correspond à une multiplication par 2,5 des investissements réalisés en 2012. Les chantiers engagés en 2014 portent sur les rails, le ballast, les caténaires, les ponts ou la signalisation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45030

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12589

Réponse publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6777